

STOCKESPACE PAYS DE THELLE

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT LOGISTIQUE

60 540 - BELLE-EGLISE / 60 230 - CHAMBLY



CONSTRUIRE - BÂTIMENT PERMIS

PC 28

Certificat indiquant la surface constructible attribuée au lot

échelle:

date: 24 / 01 / 2020



MAITRISE D'OUVRAGE

SCCV STOCKESPACE **PAYS DE THELLE** 251 boulevard Pereire

BOGAERT ARCHITECTURE MAITRISE D'OEUVRE CONCEPTION

BOGAERT 'ARCHITECTURE 33 rue Henri Barbusse

75005 PARIS



MAITRISE D'OEUVRE EXECUTION

ALSEI INGENIERIE CONSTRUCTION 251 boulevard Pereire

ingénierie construction 75017 PARIS



BUREAU DE CONTROLE

BTP Consultants

46 rue de Provence 75009 PARIS

75017 PARIS



BE PAYSAGE

Atelier Mathilde Martin 7 rue de Montrichard 41120 CHAILLES



FOBIS

10 av de la Croix Rouge 84000 AVIGNON



BE VRD

OGI

27 rue Garibaldi 93100 MONTREUIL

Cachet et signature du maître d'ouvrage

RAYS DE THELLE STOCKESPA

Pereire

edex 17 29 40

Cachet et signature de l'architecte



ORDRE DES ARCHITECTES N° 23383 SIREN 379 975 154 / TVA FR 01379975154 33 RUE HENRI BARBUSSE, 75005 PARIS TEL +33 1 43 26 05 78 info@bogaert-architecture.com



0150-60-2015 PAYS DE THELLE

60 540 - BELLE-EGLISE / 60 230 - CHAMBLY

PHASE PA / PC

CERTIFICAT DE SURFACE MAXIMALE DE PLANCHER CONSTRUCTIBLE SUR LE LOT 4

Art R 442-11 1er al du code de l'urbanisme

COMMUNES	Belle – Eglise (60 540) et Chambly
	(60 230)
OPERATION	Parc du pays de Thelle
LOT	Lot 4
PETITIONNAIRE	SCCV STOCKESPACE PAYS DE THELLE
PARCELLES CADASTRALES	ZA 73 (Belle-Eglise) – ZA 56 (Chambly)
NATURE DU PROJET	Construction d'un ensemble
	immobilier logistique – Bâtiment A
SURFACE DE PLANCHER	47 000 m ²
MAXIMALE	
dont la construction est	
autorisée sur le terrain	

Par la présente, la SNC PAYS DE THELLE AMENAGEMENT atteste que la surface de plancher maximale dont la construction est autorisée est de 47 000 m² pour le lot 4.

Cette attestation est délivrée par la SNC PAYS DE THELLE AMENAGEMENT dans le cadre de la demande de Permis de Construire déposée par la SCCV STOCKESPACE PAYS DE THELLE sur les lots 4 et 6 du parc du Pays de Thelle sur les communes de Belle-Eglise et de Chambly.

Paris, le 4 février 2020

Jean-Christophe COURNE-NOLEO

PAYS DE THELLE AMENAGEMENT

251 Boulevard Pereire BP80212 75828 Paris Cedex 17 Tel: 01 40 40 29 40 RCS PARIS 636 728 673

CERTIFICAT DE SURFACE MAXIMALE DE PLANCHER CONSTRUCTIBLE SUR LE LOT 6

Art R 442-11 1er al du code de l'urbanisme

COMMUNES	Belle – Eglise (60 540) et Chambly
	(60 230)
OPERATION	Parc du pays de Thelle
LOT	Lot 6
PETITIONNAIRE	SCCV STOCKESPACE PAYS DE THELLE
PARCELLES CADASTRALES	ZA 73 (Belle-Eglise) – ZA 56 (Chambly)
NATURE DU PROJET	Construction d'un ensemble
	immobilier logistique – Bâtiment A
SURFACE DE PLANCHER	500 m ²
MAXIMALE	
dont la construction est	
autorisée sur le terrain	

Par la présente, la SNC PAYS DE THELLE AMENAGEMENT atteste que la surface de plancher maximale dont la construction est autorisée est de 500 m² pour le lot 6.

Cette attestation est délivrée par la SNC PAYS DE THELLE AMENAGEMENT dans le cadre de la demande de Permis de Construire déposée par la SCCV STOCKESPACE PAYS DE THELLE sur les lots 4 et 6 du parc du Pays de Thelle sur les communes de Belle-Eglise et de Chambly.

Jean-Christophe COURNE-NOLEO

Paris, le 4 février 2020

PAYS DE THELLE AMENAGEMENT

251 Boulevard Pereire BP80212 75828 Paris Cedex 17

Tel: 01 40 40 29 40 RCS PARIS 838 728 673